



Mise en place servitude

Par JeanLaurent

Bonjour

Je souhaite mettre en place une servitude de passage avec mon voisin pour pouvoir accéder à mon terrain derrière ma maison. Le notaire de ma commune me demande 800? pour mettre en place l'acte. Je trouve ça excessif.

Est-ce que vous pouvez m'éclairer?